

1367_SYNCHROTRON_Aménagement de halls de montage poutres et aimants dans le bâtiment T5



Cahier des clauses techniques particulières
Lot 4 – Aménagement intérieur
DCE C du 19/05/2026

Sommaire

Lot 04 Aménagement intérieur	2
4.0 – Plâtrerie	2
4.0.1 – Echafaudages	2
4.0.2 – Contre cloisons avec montants et plaques de ciment isolant fibres de bois épaisseur 260mm	2
4.0.3 – Contre cloisons avec montants et plaques de ciment isolant fibres de bois épaisseur 160mm	3
4.0.4 – Cloisons en plaques de plâtre haute dureté 98/48 CF1H	5
4.1 – Isolation en plafond	6
4.1.1 – Reprise de faux plafond en dalles 600x600mm	6
4.2 – Menuiseries intérieures	7
4.2.1 – Bloc-porte 2 vantaux battant acoustique parement stratifié EI30	7
4.2.2 – Remplacement des portes 2 vantaux intérieurs du SAS	8
4.2.3 – Plinthe bois	9

Lot 04 | Aménagement intérieur

4.0 – Platerie

4.0.1 – Echafaudages

Localisation : Pour l'ensemble des travaux du lot Aménagement intérieur

4.0.2 – Contre cloisons avec montants et plaques de ciment isolant fibres de bois épaisseur 260mm

Localisation : En périphérie des façades

Mise en œuvre conformément aux prescriptions du [NF DTU 25.41 P1.1](#) :

- mise en place des appuis intermédiaires ;
- mise en place des ossatures métalliques, y compris les rails et tous accessoires complémentaires (chevêtres, renforts, etc.) ;
- mise en place du pare vapeur et de l'isolant éventuel ;
- mise en place des plaques vissées sur l'ossature .

Finition des contre-cloisons comme suit :

- ragréage des joints et calfeutrements avec un enduit préconisé par le fabricant et ratissage général .

À tous les angles saillants, mise en place d'une protection de l'arête par une bande spéciale armée ou par une cornière métallique ou PVC perforée, conformément aux dispositions du [NF DTU 25.41 P1-1](#) .

L'entrepreneur veillera à respecter impérativement, pour chaque type de contre-cloisons, les portées entre appuis intermédiaires et les hauteurs maximales préconisées par le [NF DTU 25.41 P1-1](#) . pour les ossatures visées par ce DTU (ou bien celles préconisées par le fabricant pour des ossatures présentant d'autres caractéristiques) en fonction de la présence de fourrures, de montants simples ou doubles, de leur inertie et de l'entraxe de ces profilés.

Note à l'attention du prescripteur : Les portées maximales entre appuis intermédiaires et les hauteurs maximales des contre-cloisons indiquées dans les descriptifs ci-après correspondent aux montages standard du DTU. Elles sont issues : ☐ du tableau 15 « Distance maximale entre appuis (BA13 – BA15 et BA18 largeur 1 200 mm – parement simple ou double » de l'article [6.4.1 «Cas des contre-cloisons sur ossature métallique constituées de montants simples ou doubles »](#) du DTU 25.41 P1.1 ☐ du tableau 16 « Distance maximale entre appuis (BA18 - BA25 largeur 900 mm - parement simple ou double » de l' [article 6.4.1 «Cas des contre-cloisons sur ossature métallique constituées de montants simples ou doubles](#) du DTU 25.41 P1.1 ☐ du tableau 17 de l' [article 6.4.2 Cas des contre-cloisons sur ossature métallique constituées de fourrures avec appuis intermédiaires clipsés »](#) du DTU 25.41 P1.1. Elles sont calculées conformément aux dispositions de l' [annexe E](#) de ce DTU en fonction des inerties des profilés retenus dans les tableaux 15, 16 et 17 du DTU 25.41 P1.1. D'autres valeurs de portées entre appuis et/ou de hauteurs peuvent être proposées par les fabricants pour d'autres inerties de profilés ou encore pour des montages spécifiques. L'étanchéité à la vapeur de la paroi peut nécessiter, pour certaines configurations (cf. DTA ou Avis Techniques), la mise en place d'une membrane pare-vapeur ainsi que les accessoires associés (adhésifs, mastics, etc.),

conformes à la description du [NF DTU 25.41 P1-2](#) et [NF DTU 45.10 P1-2](#)). Lorsqu'un système d'étanchéité à l'air est prescrit, il convient de référer aux DTA et avis techniques correspondants. Les résistances au feu des contre-cloisons seules et celui des ensembles contre-cloisons et parois dépendent des montages et des configurations (sens du feu, type de paroi doublée, etc.). Pour la détermination des performances, il convient de se référer aux procès-verbaux d'essais mis à disposition par les fabricants. Les contre-cloisons contribuent à l'amélioration des isolements acoustiques des parois. Les performances varient en fonction des caractéristiques des plaques de plâtre, de la nature et de l'épaisseur de l'isolant et des montages. Pour la détermination des performances, il convient de se référer aux procès-verbaux d'essais mis à disposition par les fabricants.

Contre-cloisons sur ossature métallique constituée de montants simples ou doubles toute hauteur

- Contre-cloisons avec montants adaptés suivant épaisseur du complexe d'isolation et parement à base de ciment
- nombre et épaisseur des plaques de parement : 1
- type de plaque : plaque sandwich à base de ciment armée sur les 2 faces d'un treillis de fibres de verre résistant aux alcalis type FERMACELL POWER PANEL H2O ou équivalent d'épaisseur 12.5mm, toute hauteur. Un produit hydrofuge adapté sera mis en œuvre après la réalisation des joints (bandes).
- pare vapeur et membrane d'étanchéité à l'air ;
- type d'isolant : fibre de bois ;
- isolation thermique : résistance thermique de l'isolant : 7.0 m² K/W , épaisseur 26cm

4.0.3 – Contre cloisons avec montants et plaques de ciment isolant fibres de bois épaisseur 160mm

Localisation : Au droit des refends intérieurs entre les halls et les mitoyens

Mise en œuvre conformément aux prescriptions du [NF DTU 25.41 P1.1](#) :

- mise en place des appuis intermédiaires ;
- mise en place des ossatures métalliques, y compris les rails et tous accessoires complémentaires (chevêtres, renforts, etc.) ;
- mise en place du pare vapeur et de l'isolant éventuel ;
- mise en place des plaques vissées sur l'ossature .

Finition des contre-cloisons comme suit :

- ragréage des joints et calfeutrements avec un enduit préconisé par le fabricant et ratissage général .

À tous les angles saillants, mise en place d'une protection de l'arête par une bande

spéciale armée ou par une cornière métallique ou PVC perforée, conformément aux dispositions du [NF DTU 25.41 P1-1](#).

L'entrepreneur veillera à respecter impérativement, pour chaque type de contre-cloisons, les portées entre appuis intermédiaires et les hauteurs maximales préconisées par le [NF DTU 25.41 P1-1](#). pour les ossatures visées par ce DTU (ou bien celles préconisées par le fabricant pour des ossatures présentant d'autres caractéristiques) en fonction de la présence de fourrures, de montants simples ou doubles, de leur inertie et de l'entraxe de ces profilés.

Note à l'attention du prescripteur : Les portées maximales entre appuis intermédiaires et les hauteurs maximales des contre-cloisons indiquées dans les descriptifs ci-après correspondent aux montages standard du DTU. Elles sont issues : du tableau 15 « Distance maximale entre appuis (BA13 – BA15 et BA18 largeur 1 200 mm – parement simple ou double » de l'article [6.4.1 «Cas des contre-cloisons sur ossature métallique constituées de montants simples ou doubles »](#) du DTU 25.41 P1.1 du tableau 16 « Distance maximale entre appuis (BA18 - BA25 largeur 900 mm - parement simple ou double » de l' [article 6.4.1 «Cas des contre-cloisons sur ossature métallique constituées de montants simples ou doubles](#) du DTU 25.41 P1.1 du tableau 17 de l' [article 6.4.2 Cas des contre-cloisons sur ossature métallique constituées de fourrures avec appuis intermédiaires clipsés »](#) du DTU 25.41 P1.1. Elles sont calculées conformément aux dispositions de l' [annexe E](#) de ce DTU en fonction des inerties des profilés retenus dans les tableaux 15, 16 et 17 du DTU 25.41 P1.1. D'autres valeurs de portées entre appuis et/ou de hauteurs peuvent être proposées par les fabricants pour d'autres inerties de profilés ou encore pour des montages spécifiques. L'étanchéité à la vapeur de la paroi peut nécessiter, pour certaines configurations (cf. DTA ou Avis Techniques), la mise en place d'une membrane pare-vapeur ainsi que les accessoires associés (adhésifs, mastics, etc.), conformes à la description du [NF DTU 25.41 P1-2](#) et [NF DTU 45.10 P1-2](#)). Lorsqu'un système d'étanchéité à l'air est prescrit, il convient de référer aux DTA et avis techniques correspondants. Les résistances au feu des contre-cloisons seules et celui des ensembles contre-cloisons et parois dépendent des montages et des configurations (sens du feu, type de paroi doublée, etc.). Pour la détermination des performances, il convient de se référer aux procès-verbaux d'essais mis à disposition par les fabricants. Les contre-cloisons contribuent à l'amélioration des isolements acoustiques des parois. Les performances varient en fonction des caractéristiques des plaques de plâtre, de la nature et de l'épaisseur de l'isolant et des montages. Pour la détermination des performances, il convient de se référer aux procès-verbaux d'essais mis à disposition par les fabricants.

Contre-cloisons sur ossature métallique constituée de montants simples ou doubles toute hauteur

- Contre-cloisons avec montants adaptés suivant épaisseur du complexe d'isolation et parement à base de ciment
- nombre et épaisseur des plaques de parement : 1
- type de plaque : plaque sandwich à base de ciment armée sur les 2 faces d'un treillis de fibres de verre résistant aux alcalis type FERMACELL POWER PANEL H2O ou équivalent d'épaisseur 12.5mm, toute hauteur. Un produit hydrofuge adapté sera mis

- en œuvre après la réalisation des joints (bandes).
- pare vapeur et membrane d'étanchéité à l'air ;
- type d'isolant : fibre de bois ;
- isolation thermique : résistance thermique de l'isolant : $4.40 \text{ m}^2 \text{ K/W}$, épaisseur 16cm

4.0.4 – Cloisons en plaques de plâtre haute dureté 98/48 CF1H

Localisation : En fermeture entre la mezzanine et le hall de montage aimants

Cloisons de distribution en plaques de plâtre vissées sur ossature métallique

Cloisons de distribution en plaques de plâtre vissées sur ossature métallique. Mise en œuvre conformément aux prescriptions du [NF DTU 25.41](#) :

- mise en place de l'ossature en acier galvanisé avec montants, rails et tous accessoires ;
- mise en place des huisseries de portes, huisseries fournies et amenées à pied d'œuvre par le menuisier ;
- mise en place des plaques vissées sur l'ossature .

Finition des cloisons comme suit :

- ragréage des joints et calfeutrements avec un enduit préconisé par le fabricant et ratissage général .

À tous les angles saillants, mise en place d'une protection de l'arête par une bande spéciale armée ou par une cornière métallique ou PVC perforée, conformément aux dispositions du [NF DTU 25.41 P1-1](#) .

L'entrepreneur veillera à respecter impérativement, pour chaque type de cloisons, les hauteurs maximales préconisées par le [NF DTU 25.41 P1-1](#) . pour les ossatures visées par ce DTU (ou bien celles préconisées par le fabricant pour des ossatures présentant d'autres caractéristiques) en fonction de la présence de montants simples ou doubles, de leur inertie et de l'entraxe de ces montants.

Note à l'attention du prescripteur : Les hauteurs limites des cloisons indiquées dans les descriptifs ci-après sont issues des tableaux de l'article [6.3.2.2 Cloisons sur ossature métallique](#) du DTU 25.41 P1-1. Elles sont calculées conformément aux dispositions de l'[annexe D](#) de ce DTU avec les modules d'élasticité équivalents de plaques de plâtre indiqués dans cette [annexe D](#) , avec les inerties des profilés retenues dans les tableaux de l'article [6.3.2.2](#) et pour les montages standard du DTU. D'autres valeurs de hauteurs peuvent être proposées par les fabricants pour d'autres modules d'élasticité de plaques de plâtre, d'autres inerties de profilés ou encore pour des montages spécifiques. Les résistances au feu des cloisons sont mentionnées à titre indicatif. Seuls les procès-verbaux d'essais mis à disposition par les fabricants ont valeur de justificatif. Les indices d'affaiblissement acoustique des cloisons sont mentionnés à titre indicatif. Ils varient en fonction des caractéristiques des plaques de plâtre et des montages. Seuls les rapports d'essais mis à disposition par les fabricants ont valeur de justificatif.

Cloison de type 98/48 (2 BA25)

- Épaisseur totale de la cloison : 98 mm ;
- nombre et épaisseur des plaques par parement : 1 x 25 ;
- largeur des plaques de plâtre : 900 mm ;
- type de plaque : BA25 haute dureté ;
- ossature : M48/35 ;
- hauteur maximale : 4,65 m ;
- dispositif de renforcement pour cloison en surplomb (se reporter aux prescriptions générales décrites dans le texte introductif des descriptifs de cloisons de distribution en plaques de plâtre sur ossature métallique) ;
- résistance au feu : EI 60 ;
- indice d'affaiblissement acoustique (avec laine minérale 45 mm) : 45 dB .

4.1 – Isolation en plafond

4.1.1 – Reprise de faux plafond en dalles 600x600mm

Localisation : Reprise de plafond au droit de la cloison démolie dans la circulation à l'étage

L'entrepreneur devra réaliser la reprise de la jonction des plafonds au droit de la cloison démolie. Le type de faux plafond a les caractéristiques suivantes :

- ☒ plafonds suspendus en laine de roche de forte densité y compris réservations indiquées sur les plans ;
- ☒ mise en œuvre du plafond conforme à la norme au NF DTU 58.1 ;
- ☒ ossature semi apparente ;
- ☒ système d'installation : sur rails et suspentes ;
- ☒ dimensions des dalles : 600 x 600 x 20 mm ;
- ☒ bords des dalles : feuillurées. ;
- ☒ finition face apparente : lisse ;
- ☒ couleur : 9016 (RAL) ;
- ☒ traitement antifongique et antibactérien ;
- ☒ la laine minérale associée sera sans pare-vapeur ;
- ☒ réaction au feu : A2-s1d0 ;
- ☒ absorption acoustique (selon la norme ISO 354 / ISO 11654) : $\alpha_w = 0.9$ à 500 Hz, 1.0 à 1000 Hz ;
- ☒ isolation phonique latérale minimum : 22 dB ;
- ☒ marquage CE ;

Spécifications de mise en œuvre

La mise en œuvre sera exécutée conformément au NF DTU 58.1 selon les spécifications

suivantes.

Fixation des suspentes

La fixation des suspentes dépendra de la nature des supports et de la charge appliquée.

Elle devra respecter les exigences de la norme NF EN 13964.

☒ Fixation sur supports en béton plein devant supporter des efforts. Les chevilles, type expansion et les clous pistoscellés avec pré perçage, sont seuls admis pour supporter des efforts à l'arrachement. La cheville est déterminée en fonction des charges et sera qualifiée pour béton fissuré. Les clous pistoscellés sont admis lorsqu'ils bénéficient d'un Avis Technique ou d'un Agrément Technique Européen et d'un Document Technique d'Application ou leur équivalent. Il n'y aura pas de fixations par pistoscellement dans certains supports tels que plancher précontraint et plancher chauffant.

☒ Fixation sur supports en corps creux. La fixation sera réalisée à barrettes ou pitons type bascule et autres dispositifs ayant satisfait à un essai en condition réelle.

4.2 – Menuiseries intérieures

4.2.1 – Bloc-porte 2 vantaux battant acoustique parement stratifié EI30

Localisation : Pour accès à la mezzanine depuis le couloir de l'étage, Pour accès au local CVC à l'étage

Portes intérieures isoplanes à âme pleine

- Portes à un ou deux vantaux ouvrants, isoplanes ;
- vantail à âme pleine, bâti en bois exotique avec alaises en rives, à revêtement deux faces en panneaux de fibres de bois dur ;
- épaisseur : 40 mm ;
- finition des parements selon le cas :
 - lamifié ou stratifié « bois », essence dans la gamme du fabricant ,

Porte de dimensions : 1630 x 2030 mm

- Finition :
 - stratifié bois ou autre

Performances acoustiques :

Degré d'affaiblissement acoustique $R_w + C > 42$ dBA.

Huisseries et bâtis bois de type courant

Fourniture et pose des bâtis, huisseries et organes de fixations y compris ferrage, empennage, calfeutrement, calage et réglage. L'entrepreneur devra adapter les éléments en fonction des caractéristiques de la porte et du support.

Bâti bois sur plaques de plâtre à recouvrement

Dans cloison d'épaisseur finie : 100 mm

Pour portes de dimensions : 1630 x 2030 mm à chant droit

- Essence / type de bois : exotique ;
- finition : bâti brut à peindre

Equipements de porte :

- béquilles et plaque en demi-lune en acier inoxydable (finition au choix du maître d'œuvre dans le catalogue du fabricant)
- butoir au sol ou sur mur (implantation à voir en phase chantier),
- serrure de sûreté type canon européen (intégrable à l'organigramme du présent lot),
- bouton moleté côté intérieur

4.2.2 – Remplacement des portes 2 vantaux intérieurs du SAS

Localisation : Entre le SAS thermique et chacun des halls de montage

Fourniture et pose de bloc-porte 2 vantaux en remplacement des portes existantes. La dépose et l'évacuation des anciennes portes est à la charge du présent lot.

A. Performances

- feu : EI30, l'entrepreneur devra la fourniture du PV correspondant.

B. Huisserie et fixations

- bâti bois de classe d'emploi 3 ;
- finition prépeinte ;
- fixation sur mur en parpaing, d'épaisseur finie approximative de 220 mm ;

C. Vantail

- nombre : 2 vantaux
- dimensions : 930x2030x45 mm chacun : largeur minimale de 90 cm (largeur de passage utile minimale de 83 cm). Les portes des sanitaires non adaptées et des cabines et espaces à usage individuel non adaptés peuvent avoir quant à elles une largeur nominale minimale de 80 cm correspondant une largeur de passage utile de

- 77 cm ;
- cadre bois, de classe d'emploi 3 ;
- âme pleine ;
- finition prépeinte ;
- chants feuillurés ;
- bas de porte : avec rainure basse pour joint balai.

D. Articulation

- entaillage et paumelles de 130 avec pion anti-dégondage ;

E. Joints

- joint intumescent sur le vantail, conformément au PV feu
- la porte ne devra pas être posé avec détalonnage afin de permettre une bonne étanchéité des vantaux

F. Serrure

- mortaise, têtière, trou de béquille, trou de cylindres, trou de garnitures ;
- serrure mécanique de sûreté 1 point ;
- cylindre européen à fournir selon l'organigramme, avec bouton moleté côté intérieur.

G. Quincaillerie

- ferme-porte à glissière antivandalisme ;
- béquilles en acier inoxydable (finition au choix du maître d'œuvre dans le catalogue du fabricant) ;
- butoir au sol ou mural (implantation à confirmer en phase chantier).

4.2.3 – Plinthe bois

Localisation : En périphérie des deux halls de montage

Fourniture et pose de plinthe en bois à profil à dessus arrondi. Rainée en bout.

Dimensions :

- Hauteur = 10 cm

Essence de bois

- Sapin ou assimilé

Finition

- brut de 1er choix, pour une mise en peinture

A disposer sur tous les murs des locaux ne recevant pas de carrelage.